

Montigny le Bretonneux, le 27 mars 2020

FORMATIONS FEDERALES : ACTUALISATIONS DES DIPLÔMES ET RECYCLAGE

Suite à la modification des diplômes fédéraux, il est nécessaire que chaque encadrant titulaire d'un ancien diplôme (BF1, BF2, Entraîneur Jeune, Entraîneur Club...) suive une formation « recyclage » à distance (via la plateforme de l'Institut National de Formation). Il vous est également demandé de nous fournir une photocopie de votre ancien diplôme (à envoyer à oscartheomeyer@gmail.com et en copie à s.rouyer@ffc.fr).

Sans ce recyclage/actualisation, votre diplôme ne sera plus valide à partir de 2022.

Informations formations :

<https://www.ffc.fr/se-former/devenir-encadrant/formation-federale/>

Ci-dessous les liens d'inscriptions aux équivalences, et dès réception de la photocopie de votre diplôme, nous vous enverrons le lien de la plateforme de formation à distance :

- Animateur fédéral (diplôme remplaçant le BF1, Entraîneur Jeune) :

[Inscriptions animateur fédéral, cliquez ici](#)

- Educateur fédéral (diplôme remplaçant le BF2, Entraîneur Club) :

[Inscriptions éducateur fédéral, cliquez ici](#)

- Entraîneur fédéral (diplôme remplaçant le BF3, Entraîneur Expert)

[Inscription entraîneur fédéral, cliquez ici](#)

Samuel ROUYER – CTS Ile de France
s.rouyer@ffc.fr